



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **DES EMOTIONS ET APRES ? DE L'INDIGNATION... MAIS QUELLES SOLUTIONS ? DES CONSTATS ET APRES ?**

La Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté a publié un rapport au JO le 26 novembre 2019, suite à sa visite au CHS du Rouvray (Rouen 76).

Elle fait état des conditions d'hébergement dégradées en lien avec la sur-occupation des unités, des atteintes à la liberté et aux droits des patients, des recours abusifs à l'isolement, des atteintes à la dignité humaine et des hospitalisations de mineurs en service adulte.

Pourtant, cette situation dramatique est dénoncée depuis de nombreuses années par la CGT du Rouvray : leurs multiples alertes au Directeur de l'établissement, à l'ARS, au Ministère de la Santé ont toujours été ignorées. Le silence des autorités a déclenché un mouvement social fort en 2018, marqué par une grève de la faim de salariés après plusieurs mois de mobilisation. Les engagements pris par l'ARS et la direction lors de ce conflit n'ont pas été tenus. A ce jour, la situation s'est encore aggravée.

Le cas du Rouvray n'est pas isolé, toute la psychiatrie publique française subit depuis des décennies la réduction drastique de ses moyens. Le énième plan d'urgence et les différentes annonces du gouvernement n'apportent aucune réponse et sonnent comme un mépris tant des patients que des professionnels de ce secteur.

La CGT défend depuis toujours une psychiatrie humaniste. Nous exigeons des moyens suffisants, le renforcement de la politique de secteur, la réouverture de lits d'hospitalisation et de lieux de soins ambulatoires de proximité (CMP, CATTP, Hôpitaux de jour) ainsi qu'une formation spécifique pour les professionnels de psychiatrie.

Montreuil, le 13 décembre 2019

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**79/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr